

Réf: Dossier N° 143992

Avis de constitution

SOCIETE « KAURIS INVESTMENT »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CHU CITE TERRE
D'IVOIRE A 100 M DE LA CITE GESTOCI, Lot 115, Ilot 20**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
26/08/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 20/09/2022, il a été constitué une
SOCIETE « KAURIS INVESTMENT »**

**La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire, pour son compte ou pour
le compte de tiers, directement ou indirectement :**

**• Investissement dans les domaines FINTECH,
technologie de manière générale toutes opérations commerciales, financières,
mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, aux objets précités ou
susceptibles de faciliter le développement ou la réalisation .**

**La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou
sociétés ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de
création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat
de parts ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation
ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance**

**Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civi
mobilières ou immobilières, directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle
même ou pour le compte de tiers pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou conne**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.**

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CHU CITE TERRE
D'IVOIRE A 100 M DE LA CITE GESTOCI, Lot 115, Ilot 20**

M HOMLER HERMANN DANO (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00117 du 23/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°43456/GTCA/RC/2022 du 23/09/2022

